



PÔLE INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Association
Pour Adultes et
Jeunes Handicapés
des Yvelines

Livret d'Accueil 2018

ESAT Gustave EIFFEL



■ ESAT GUSTAVE EIFFEL

Z.A. des Gaudines 10, rue Gustave Eiffel - 78570 Andrésy

Tél : 01.39.70.23.90 - Fax : 01.39.70.25.33 - esat-gustave-eiffel@apajh-yvelines.org

www.apajh-yvelines.org

Accueil

Vous venez d'entrer en contact avec un établissement ou un service, lieu d'accueil de personnes en situation de handicap. Mais savez-vous que cet établissement ou service fait partie de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés des Yvelines (APAJH Yvelines) ?

« L'APAJH Yvelines accueille plus de 900 personnes (enfants, jeunes et adultes) dans 16 établissements et services plus 3 dispositifs. 500 professionnels sont à leur service ».

C'est une association, loi de 1901, créée en 1975. Son siège est à Guyancourt. Au plan national, elle est rattachée à la Fédération des APAJH dont elle partage les valeurs. L'APAJH Yvelines est concernée par tous les types de handicaps et leur évolution, quels que soient l'âge de la personne, la nature de son handicap (moteur, mental, sensoriel, polyhandicap). Elle répond à une partie des besoins et attentes avec ses établissements et services en externat ou en internat. Partenaire des pouvoirs publics et des collectivités locales, elle offre de nouvelles formes d'accompagnement pour répondre aux besoins nouveaux.

« L'APAJH Yvelines se construit autour de principes fondamentaux qui guident son action » :

La personne handicapée accueillie est une personne avant d'être en situation de handicap.

Elle se voit garantir un projet de vie individualisé et global.

- la participation de la personne et de sa famille est sollicitée pour l'élaboration du projet de vie.
- des moyens d'accompagnement sont proposés pour lui permettre d'évoluer selon ses possibilités.
- l'inclusion de la personne handicapée en milieu ordinaire est un objectif permanent adapté à chacun.
- la qualité professionnelle du personnel est garantie par la formation permanente et les conditions de travail

L'APAJH Yvelines, comme toute association a besoin du concours des familles et leur demande d'adhérer à l'association. Adhérer à l'association c'est participer à la définition des orientations de l'APAJH Yvelines ainsi qu'à celles de l'établissement ou du service que vous avez contacté.

L'APAJH Yvelines est largement ouverte sur l'extérieur pour :

- rester à l'écoute des besoins de la société dans le domaine du handicap en participant aux instances départementales et régionales du monde médico-social.
- faire remonter aux pouvoirs publics au travers de la Fédération, son expérience et ses propositions.
- travailler avec les autres associations et organismes du département œuvrant dans la même direction.

« Droits et libertés individuels du travailleur, entre respect et reconnaissance »

L'article L.311-3 du CASF définit les garanties du travailleur accompagné à l'ESAT « Gustave EIFFEL » comme celles de n'importe quel usager accueilli dans un établissement ou service médico-social de la manière suivante :

- Le respect de sa dignité, de son intégrité, de sa vie privée, de son intimité et de sa sécurité
- Le libre choix des prestations
- Une prise en charge et un accompagnement individuel respectant son consentement éclairé
- La confidentialité des informations le concernant
- L'accès à toute information le concernant
- Une information sur ses droits fondamentaux
- La participation à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et de son accompagnement

Ces droits fondamentaux sont particulièrement ancrés dans le fonctionnement de l'ESAT « Gustave EIFFEL », l'équipe pluridisciplinaire s'astreint à une haute vigilance pour que chaque travailleur ait les mêmes droits et devoirs.



Votre point de vue sera écouté : Vous serez associé à la co-construction de votre Projet Individualisé d'Accompagnement, vous participerez à des groupes de parole et vous élirez les délégués qui transmettent chaque mois les suggestions des travailleurs à la Direction. Tous les trois ans, vous désignerez les représentants au conseil de la vie sociale. Ce conseil vous permettra d'être représenté et de participer aux choix et aux décisions qui guident les projets et le fonctionnement de l'ESAT GE. Les avis du conseil sont affichés sur les panneaux des délégués d'ateliers et adressés aux familles ou aux représentants légaux. Les quatre travailleurs élus au CVS, dont le président, vous y représentent, vous pourrez leur faire part de vos remarques.

Liste des numéros utiles :

ESAT Gustave EIFFEL : 01.39.70.23.90 - APAJH Yvelines : 01.61.37.08.00 - Police de Conflans-Ste-Honorine : 01.34.90.47.57 - numéro vert « racket violence » : 08.00.20.22.23 - Mairie d'Andrésy : 01.39.27.11.00 - CMP de Conflans Ste Honorine : 01.39.19.68.62 - Pôle emploi de Conflans Ste Honorine : 3949
Assistante sociale de secteur (se renseigner en mairie)

Un peu d'histoire : l'IMPro Le Manoir ouvre le 1er juin 1967.

Le 14 septembre 1974 a lieu l'ouverture officielle du Centre d'Aide par le Travail puis ESAT, suivie le 1er septembre 1978 par l'ouverture du Foyer d'hébergement. Ces trois établissements situés à Andrésy sont gérés depuis 1984 par l'APAJH Yvelines.

Si vos semaines de stage dans notre Etablissement et Service d'Aide par le Travail indiquent la possibilité de donner suite à votre projet d'admission, voici les services dont vous pourrez bénéficier.



UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE S'ADRESSE A VOUS !
« Vous comptez sur elle, elle compte sur vous »

Vous ferez la connaissance de professionnels qui, autour de l'équipe de Direction, font la qualité de notre action professionnelle, éducative et médico-sociale et notamment :

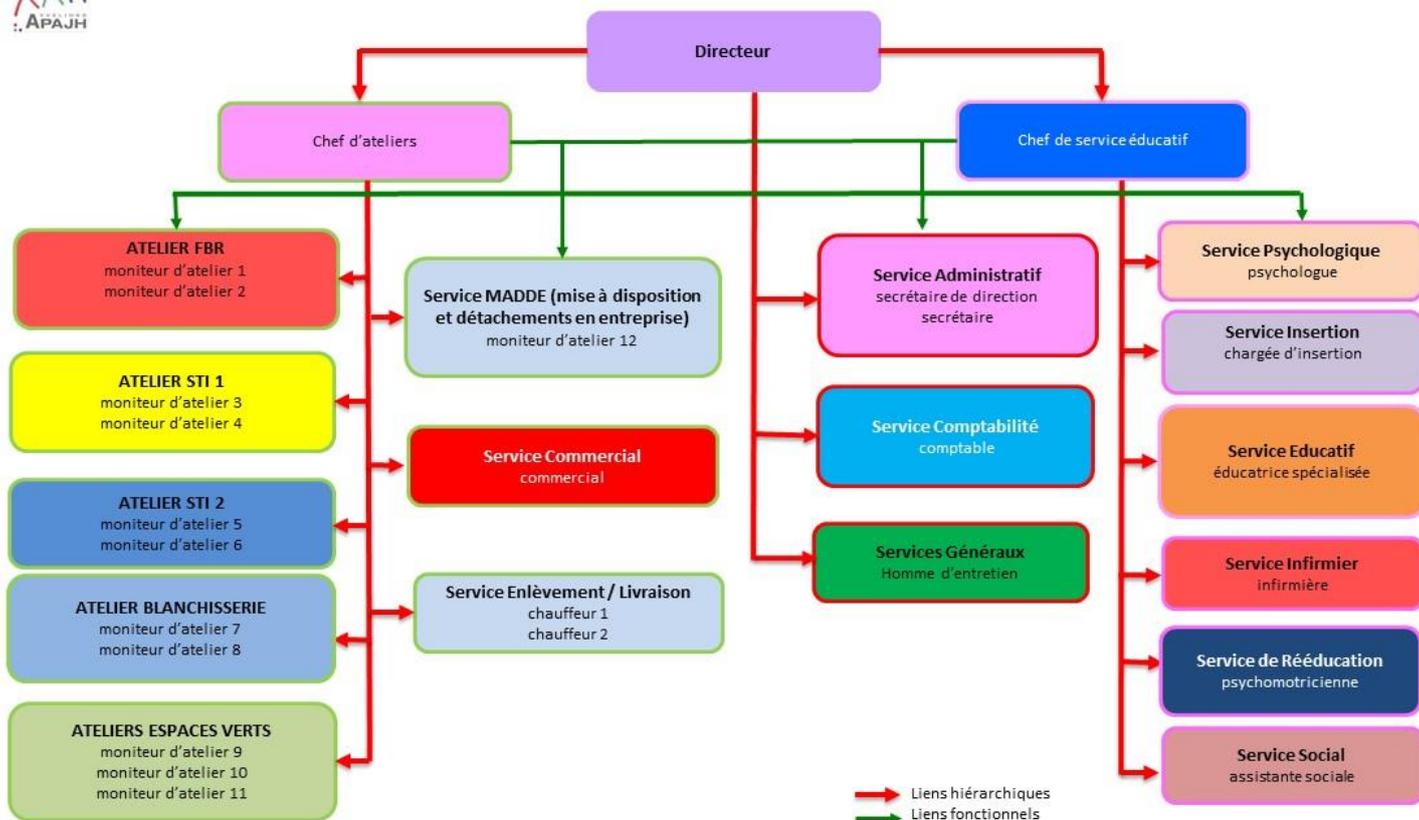


- Une secrétaire de direction
- Une secrétaire (à temps partiel)
- Une comptable
- Douze moniteurs d'ateliers
- Une chargée d'insertion
- Une éducatrice spécialisée
- Une psychologue (à temps partiel)
- Une psychomotricienne (à temps partiel)
- Une infirmière (à temps partiel)
- Une assistante sociale (à temps partiel)
- Un ouvrier d'entretien
- Un chauffeur PL (à temps partiel)
- Un chauffeur VL
- Un service externe de restauration



ESAT GUSTAVE EIFFEL

APAJH 78 – Pôle formation et insertion socioprofessionnelle



EXPRIMEZ LE MEILLEUR DE VOUS !

« Prenez votre avenir en mains »

Sachez tirer parti des possibilités de l'ESAT GE. Deux documents vous sont remis avec ce livret d'accueil. Prenez connaissance de la **charte des droits et libertés de la personne accueillie** : elle s'applique à vous et aux autres. **Respectez le règlement de fonctionnement** sur lequel vous vous engagez : il vous donne des droits et des devoirs, il vous permet d'exprimer vos pleines capacités, de faire vivre votre **Projet Individualisé d'Accompagnement**.

Un contrat de soutien et d'aide par le travail sera établi d'un commun accord avec vous et figurera à votre dossier, dont nous garantissons la confidentialité. Celui-ci peut vous être communiqué selon les procédures fixées par la loi.

Au bâtiment jaune

Atelier de sous-traitance industrielle 1

Une équipe de 18 travailleurs - Deux responsables d'atelier

Nous sommes spécialisés dans les conditionnements de produits alimentaires déshydratés (Thé, Café, Cacao en poudre...). Les productions sont exécutées à l'aide de divers matériels professionnels (tapis convoyeurs, machines de marquage jet d'encre, soudeuses, balances compteuses, ensacheuses...). En fonction de son potentiel, chaque travailleur bénéficie de formation dispensée par les moniteurs d'atelier.



Atelier espaces verts

Une équipe de 24 travailleurs - Trois responsables d'atelier



L'activité espaces verts s'exerce sur des sites à l'extérieur de l'établissement. Elle varie selon les saisons et les attentes du client (création, aménagement, entretien d'espaces verts intérieurs et extérieurs). Notre équipement en matériel professionnel est identique aux entreprises du secteur. L'ensemble des travailleurs qui exercent dans cette activité bénéficient de formations adaptées à leur potentiel sur des outils et matériels performants, sur l'environnement et les contraintes écologiques.

«Chacun évolue à son rythme en fonction de ses potentialités»
Donnez des atouts sérieux à vos projets et votre réussite

L'ESAT est ouvert en permanence à l'exception de la dernière semaine de l'année. Lors de votre admission, vous serez affecté dans un atelier. Votre affectation peut être modifiée car votre admission vaut pour l'ensemble de l'établissement qui forme une seule et grande équipe.

Au bâtiment bleu

Atelier de sous-traitance industrielle 2

Une équipe de 24 travailleurs - Deux responsables d'atelier



Notre client principal est un sous-traitant de l'automobile. Il nous propose des productions diversifiées (environ 50 références), qui vont du montage simple de deux pièces, à l'assemblage de plusieurs pièces, à la mise en sachet de collections, et aux contrôles qualité effectués par les travailleurs à l'aide de gabarits. Les exigences qualité de ce client valorisent le travail des ouvriers de cet atelier et créent une synergie d'ensemble.

Atelier blanchisserie industrielle

Une équipe de 18 travailleurs - Deux responsables d'atelier

Cet atelier travaille avec ses clients et partenaires sous forme de contrats annuels, ce qui permet d'avoir une activité lissée et constante sur les cinq jours de la semaine. L'activité est très diversifiée afin d'intégrer des travailleurs avec des profils très différents. Notre équipement en machines et matériels est moderne. Chaque année, les travailleurs et les professionnels de l'atelier bénéficient d'une formation sur les bonnes pratiques professionnelles de blanchisserie dispensée par un organisme externe. La certification RABC nous permet de garantir une qualité optimum à nos clients.



Au bâtiment rouge

L'atelier de façonnage brochage reprographie

Une équipe de 18 travailleurs- Deux responsables d'atelier



Notre activité principale est le travail du papier, de la création/édition à sa forme finale. Cet atelier offre l'avantage d'être séparé en trois parties. Une partie pour les travaux mécanisés de brochage avec les matériels très techniques (plieuses, massicots...), un box pour l'activité de reprographie équipé de presses numériques et de plusieurs PC pourvus de logiciels de PAO, et une grande surface pour les travaux de sous-traitance industrielle (cet espace est doté de matériels de conditionnement adéquats).

Service MADDE (mise à disposition et détachement en entreprise)

Une équipe de 8 travailleurs - Un responsable d'atelier

Cette activité est exercée à l'extérieur de l'ESAT GE chez nos clients et partenaires sur des missions ponctuelles, régulières, individuelles ou collectives. La nature des missions concerne tous les secteurs d'activités (restauration, espaces verts, production...). Ce service a pour objectif de permettre aux travailleurs de diversifier leur expérience professionnelle afin d'acquérir une polyvalence. La multiplicité des missions permettra à certains de trouver un poste en milieu ordinaire ou pour d'autres de s'orienter vers une formation spécifique.





Vous allez percevoir une rémunération, bénéficier de l'assurance maladie, du suivi de la médecine du travail, de la protection relative aux accidents du travail, des 35 heures et de cinq semaines de congés annuels. En outre, avec la fermeture de fin d'année, il vous sera accordé 4 jours de congés associatifs.

Votre repas sera pris en salle de restauration. Son coût sera retenu sur votre indemnité salariale. Si vous participez à des détachements en entreprise ou à des chantiers, vous déjeunerez éventuellement à l'extérieur.

L'ESAT GUSTAVE EIFFEL VOUS SOUTIENT !
ICI, VOUS ETES AUSSI DANS UN LIEU D'AIDE, D'ÉCOUTE ET DE PARTICIPATION

En cas de besoin, l'infirmière, l'assistante sociale, la psychologue ou la psychomotricienne pourront vous dispenser leur aide. Vous pourrez bénéficier de conseils pour effectuer des démarches à caractère social (vacances, recherche d'hébergement, foyer collectif, appartement...). Vous pourrez aussi accéder à des soins psychiques extérieurs, si nécessaires, sur les horaires d'ouverture.



Dès votre admission, vous allez pouvoir vous inscrire à des soutiens organisés par les moniteurs d'atelier : Bien être et présentation de soi, Jeux de société, Jeux sportifs, Autour du Cheval, Balades et découvertes, Projection vidéos et débat, Danse et histoires/Poésie... Les inscriptions sont annuelles et les activités proposées évoluent selon les opportunités et la conjoncture. Les activités et les risques extraprofessionnels sont couverts par l'assurance de l'ESAT.

MEMBRES DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le conseil de la vie sociale est élu pour trois ans. Vous pourrez faire part de vos remarques à ses membres :

Représentants des travailleurs :

- Mme SIMON, Présidente du Conseil à la Vie Sociale
- Mme LE FLOCH
- Mme GAILLANT
- M. LASSON

Représentants des familles :

- Mme d'HEROUVILLE, Vice-présidente
- Mme MALMEZAT
- Mme PASQUET

Représentants de l'APAJH Yvelines :

- Mme DELANGHE, Directrice Générale
- M. de TARADE, Administrateur

Représentants du personnel :

- Mme MOREL des VALLONS, Monitrice d'atelier

Représentants de la municipalité d'Andrésey :

- Mesdames GENDRON et CECCALDI

Les 110 travailleurs élisent leurs 12 représentants répartis sur les cinq ateliers de l'ESAT GE - APAJH Yvelines

Election des délégués des travailleurs en 2017

Atelier STI1 :

- Sophie GAILLANT
- Angela SIMON

Atelier STI2 :

- Orlando CARVALHO
- Jean-Jacques LASSON

Atelier Blanchisserie :

- Sandra LE FLOCH
- Dany LOONIS

Atelier FBR :

- Irène DENNIS
- Fabienne PETER

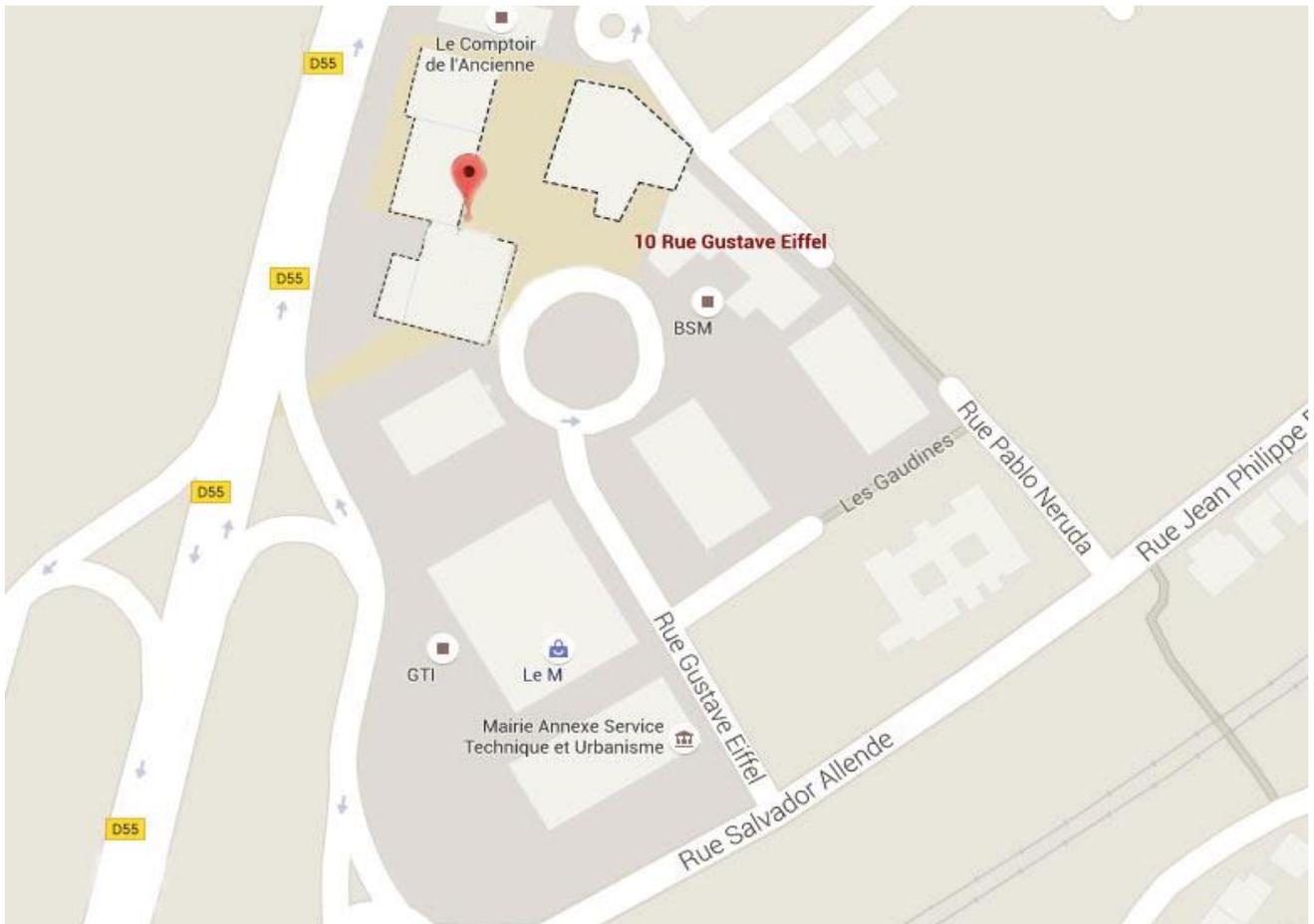
Atelier Espaces Verts :

- Gérard DOLD
- Mickaël HUBERT
- Jean-Philippe BERNARDES



Atelier MADDE :

- Benoit DIAS RODRIGUES



TRAIN

a) SNCF – Gare d'Andrésey (10 mn à pied de l'ESAT)

Matin : en provenance de Mantes la Jolie, arrêt à 8h36 Gare d'Andrésey

De Paris St Lazare et Conflans, arrêt 8h32 Gare d'Andrésey

Soir : Vers Mantes la Jolie, départ 17h13 Gare d'Andrésey

Vers Paris St Lazare et Conflans, départ 17h17 Gare d'Andrésey

b) RER A ligne Cergy/Marne la Vallée – gare Conflans fin d'Oise puis bus ou train.

Trains au départ et arrivée toutes les 10mn.



BUS

a) CSO n°11 – départ Gare RER Conflans Fin d'Oise :

Matin : départ 8h23 Gare RER Conflans, arrivée 8h35 Gare d'Andrésey (puis 10mn à pied)

Soir : départ 17h21 Gare d'Andrésey, arrivée 17h34 Gare RER Conflans Fin d'Oise

b) CSO n°11 – départ Gare RER de Poissy :

Matin : départ 8h24 Gare RER de Poissy, arrivée 8h39 Gare d'Andrésey

Soir : départ 17h22 Gare d'Andrésey (hors période scolaire), arrivée 17h38 Poissy.

Cas spécifique du vendredi, vers Gare RER de Poissy : départ à 16h08 Gare d'Andrésey, arrivée à Gare RER Poissy à 16h23